

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 96 (1951)  
**Heft:** 1  
  
**Rubrik:** Chronique française

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*Chronique française :*

## Le nouvel armement léger

On sait l'effort de réarmement dans lequel la France est engagée : constitution de nouvelles divisions, fabrication d'armes nouvelles.

Un vaste programme de constructions a été mis au point. Les études ont porté sur l'ensemble des matériels nécessaires aux forces terrestres ; des prototypes ont été adoptés ; des séries entreprises.

Actuellement, sortent ou vont sortir incessamment les premières séries des nouvelles grenades à fusil, douées d'une très forte puissance de perforation, ainsi que des mines antichars « indétectables » ou « à charge plate », commandées à plus d'un million d'exemplaires, qui projettent à plusieurs centaines de mètres un faisceau de petits cubes d'acier capables de traverser aisément une plaque de blindage de 10 mm. d'épaisseur.

Au printemps prochain, ce sera le tour du « bazooka », tube lance-fusées de 10 centimètres de diamètre, qui a montré aux essais une excellente précision jusqu'à 300 m. de distance, et de la « jeep » française qui est douée d'une incomparable stabilité.

Au mois de juillet, on pourra présenter, au cours des défilés traditionnels, l'auto-mitrailleuse Panhard et le char léger de 13 tonnes. La Panhard est d'un modèle supérieur à tous ceux qui existent. A quatre roues sur route, elle se transforme en « huit roues » tout terrain lorsqu'on sort son train de quatre roues éclipsables. Elle atteint 90 kmh. de vitesse en palier en marche avant et 70 kmh. en marche arrière, grâce à son inverseur. Le char léger est d'une conception très moderne. Relativement peu protégé, il possède un profil surbaissé qui le rend difficilement repérable en terrain varié. Sa vitesse et son armement surpassent ceux du char américain de 26 tonnes.

Tous ces modèles seront mis en service dans les unités, et particulièrement dans la division qui doit être uniquement équipée de matériel français, au cours de l'année 1950.

D'autres armes sont prêtes, sous forme de prototypes, dont la

fabrication n'est pas encore décidée, faute d'argent. Ce sont le char lourd de 50 tonnes, le mortier de 120 mm. et enfin deux obusiers, l'un de 105, l'autre de 155 mm., automoteurs ou tractés.

\* \* \*

Le domaine des armes légères n'a pas été oublié.

Il est aujourd'hui possible de donner quelques précisions sur les réalisations françaises en matière d'armes de petit calibre.

Lorsque après la Libération, on put faire l'inventaire des possibilités industrielles, on constata que les usines dépendant de la « Direction des Etudes et Fabrications d'Armement » qui se trouvaient encore en état de fonctionner, ne pouvaient sortir que les seules armes portatives suivantes :

— le pistolet automatique modèle 1935 S, calibre 7,65 L, à culasse calée et pesant 858 gr. avec chargeur garni ;

— le pistolet mitrailleur modèle 1938, calibre 7,65 L, pesant sans chargeur 2 kg. 945 ;

— le fusil à répétition modèle 1936, calibre 7,5, pesant 3 kg. 750 baïonnette comprise ;

— le fusil mitrailleur modèle 1924-1929, calibre 7,5, d'une longueur de 1 m. 070 avec cache-flammes et pesant 8 kg. 930 avec son bipied ;

enfin, la mitrailleuse modèle 1931 (arme de char ou de région fortifiée, adaptée au tir à terre au moyen d'un affût modèle 1945) d'une longueur totale de 1 m. 035 avec cache-flammes et pesant 11 kg. 700 sans chargeur. Poids du chargeur plein : 7 kg. 250.

Les caractéristiques de ces armes étaient devenues insuffisantes. La guerre avait fait apparaître la nécessité de modifier certaines d'entre-elles et de créer des armes nouvelles répondant à des besoins nouveaux de la guerre moderne.

L'armement de petit calibre reste en effet l'élément essentiel du combat rapproché, individuel ou collectif. Son automatique, sa légèreté doivent être ses qualités principales. Il doit, de plus, pouvoir être construit en grande série. Et l'obligation de « standardiser » les équipements des différentes armées alliées implique l'utilisation d'une munition « standard ».

\* \* \*

Aussi l'Etat-major français établit-il un vaste programme d'armement léger, fixant les armes à réaliser et les caractéristiques à leur donner.

— Pistolet-automatique. Le calibre de 7 mm. 65 ne donne pas

une puissance d'arrêt suffisante. Sans aller jusqu'au calibre de 11 mm. 45, comme le Colt américain, le calibre de 9 mm. doit être adopté, avec la cartouche dite « parabellum ». Le P. A. pourra avoir des caractéristiques analogues à celles du pistolet Mle 1935 S.

— Pistolet-mitrailleur. Ici aussi le calibre de 7,65 est insuffisant. La munition à adopter est la cartouche de 9 mm. parabellum. L'arme devra avoir un encombrement réduit au minimum dans sa position de transport ; l'ouverture du feu doit pouvoir se faire très aisément et très rapidement ; la sécurité à l'inertie doit être absolue en cas de chute par exemple ; et par sa construction, elle doit se prêter à un développement facile de la production en très grande série par des moyens aussi simples que possible.

— Fusil automatique. L'étude du fusil automatique doit être reprise sur les bases suivantes : poids de l'arme : 4 kg., longueur totale sans baïonnette : 1 m., chargeur de 10 coups, possibilité du tir de la grenade à fusil.

— Carabine automatique. La guerre a démontré l'intérêt de la carabine automatique américaine du calibre de 30 (7 mm. 62). Une arme semblable doit être réalisée, sur le poids moyen de 2 kg. 600, pour une munition identique à la cartouche américaine. La nouvelle carabine doit posséder une excellente précision jusqu'à 300 m. environ.

— Carabine mitrailleuse. Le principe de cette arme dérive du « fusil d'assaut » pour parachutiste, mis en service par les Allemands en 1944. Sa munition sera la même que celle de la carabine. Cette arme permettra le tir coup par coup et par rafales. Son poids doit être de l'ordre de 4 kg. à 4 kg. 500.

— Arme automatique unique. Celle ci devra pouvoir être utilisée soit comme fusil-mitrailleur soit comme mitrailleuse.

Sous la forme fusil mitrailleur, son poids ne doit pas dépasser 9 kg. Son alimentation sera effectuée par chargeurs de 20 à 30 cartouches. Pour le tir, une béquille et un bi pied seront prévus. Sous la forme mitrailleuse, son poids sera d'environ 9 kg. ; l'arme sera montée sur un affût d'un poids approximatif de 13 kg., avec alimentation par bandes à maillons. Dans les deux types, la cadence de tir à réaliser est de 600 à 700 coups par minute.

\* \* \*

C'est sur ces bases que le travail s'est poursuivi durant les années dernières. Trois armes ont été adoptées et sont actuellement en cours de fabrication de série. D'autres sont encore à l'état de prototypes.

Adopté, le pistolet automatique de 9 mm., modèle 1950, type M.A.S. (Manufacture d'armement de Saint-Etienne), à court recul. Poids sans chargeur : 820 gr., longueur totale : 220 mm., capacité du chargeur : 9 cartouches.

Adopté, le pistolet-mitrailleur type M.A.T. (Manufacture d'armement de Tulle), modèle 1949, à culasse non verrouillée, d'une longueur de 66 cm., pesant 3 kg. 300, tirant la cartouche parabellum de 9 mm. et muni d'un chargeur contenant 32 cartouches. Adopté aussi le fusil automatique de 7 mm. 5, modèle 1949, à prise de gaz, pesant 3 kg. 900, longueur totale 1 m. 07, capacité du chargeur : 10 cartouches, utilisable pour le tir des grenades anti chars et à charge creuse.

Voici maintenant les prototypes qui ont été présentés et qui sont en cours d'expérimentation.

— Fusil automatique du calibre de 7 mm. 62. L'adoption de ce calibre est le résultat de la standardisation. Cette arme emploiera la cartouche américaine, calibre 30 (7 mm. 62) pour les fusils et les mitrailleuses. Système moteur à prise de gaz, poids 4 kg., longueur 1 m. 10, chargeur de 10 cartouches, tir des grenades anti personnel et à charge creuse. Ce fusil est destiné à remplacer ultérieurement le fusil automatique de 7, 5 modèle 1949.

— Arme automatique unique. Créeé au calibre de 7,62 comme le fusil. Trois prototypes différents ont été construits par les établissements de la D.E.F.A.

La Manufacture de Saint-Etienne offre une arme de 9 à 12 kg. suivant son équipement, possédant une culasse calée, un moteur à prise de gaz, une cadence de tir de 600/700 coups-minute et une boîte de culasse en tôle emboutie.

La Manufacture de Châtellerault a établi un modèle analogue, mais avec culasse freinée (c'est-à-dire que la fixité de la culasse au moment du tir est réalisée, non par le calage de la pièce (fermeture à bloc ou à verrou) mais par un freinage obtenu soit par une augmentation de poids, soit par des résistances supplémentaires, soit par le jeu de dispositifs spéciaux.

Le troisième type d'arme automatique unique a été créé par le Centre d'études et d'armement de Mulhouse. Son poids est de 12 kg. environ, culasse freinée, cadence 800 coups-minute, boîte de culasse en tôle emboutie, changement du canon rapide et commode.

— Carabine automatique. Toujours pour l'emploi de la cartouche américaine de 7 mm. 62. Le type Saint-Etienne est caractérisé par une prise de gaz, un poids de 2 kg. 800, une longueur totale de 92 cm., une capacité de chargeur de 15 cartouches. Le chargeur pèse 70

grammes. Quant au type Châtellerault, il est un peu moins lourd : 2 kg. 450, avec culasse freinée et chargeur de 15 cartouches également.

Reste la carabine mitrailleuse. Mais l'étude des armes de ce type, quoique assez avancée, n'a pas permis jusqu'à présent de présenter les prototypes.

\* \* \*

Toutes ces armes nouvelles qui seront bientôt mises à la disposition des troupes françaises ont réalisé des performances en général supérieures, et au moins équivalentes, à celles des armes étrangères. Il en est de même des prototypes d'armement lourd conçus par la Direction des Etudes et Fabrications d'armement.

Nous ne saurions trop signaler aux lecteurs de la « Revue Militaire Suisse » la documentation tout à fait inédite, concernant les nouveaux matériels français, qui va paraître dans la « Revue Militaire d'Information ». Cette revue bi mensuelle, éditée par Mirambeau et C<sup>ie</sup>, 15 rue Taitbout, à Paris, est l'organe officiel du Secrétariat aux Forces armées-Guerre.

Elle publiera dans ses prochains numéros des études successives sur le matériel léger, sur le matériel d'artillerie, sur les chars, les véhicules de servitude, le matériel antichars, le matériel de parachutisme, le matériel optique et le matériel de télé-communication.

GEORGES MAREY

---